

<http://pierre-alainmillet.fr/Accompagnement-au-developpement-de>



Conseil de métropole du 24 juin 2019

Accompagnement au développement de la pratique du vélo

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 24 juin 2019

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous nous félicitons de cette délibération pour deux raisons. D'abord le fait qu'elle concerne des actions et des associations dans toute l'agglomération... et notamment à Bron et Vénissieux. Nous étions intervenu pour demander que le soutien au développement du vélo ne se limite pas à la ville centre, cette délibération l'engage pour un montant très significatif.

Cela traduit aussi une évolution sensible. Nous avons désormais partout, y compris en première couronne un niveau important d'équipement en pistes cyclables, en tourne à gauche, en signalétique, et il faut le dire, nous avons encore il y a un peu un usage bien trop faible de ces infrastructures cyclables. Les choses évoluent et on peut rencontrer de plus en plus de cyclistes dans la première couronne. Cependant, il reste beaucoup à faire pour développer les modes actifs au niveau du besoin et du potentiel de ces villes.

C'est pourquoi l'action soutenue dans cette délibération est importante. Il faut lever patiemment les freins au développement du vélo, il reste des sujets d'infrastructures, notamment sur le stationnement sécurisé, mais il y a beaucoup de freins psychologiques, de pratiques que l'accompagnement proposé avec ce "pack autonomie vélo" par les associations JANUS et la ptite rustine peut lever, avec un objectif de 200 à 400 personnes accompagnées à Vénissieux et Bron, mais aussi Saint Fons, Oullins et Pierre Bénite. Cela fera, nous l'espérons, dans quelques temps 200 à 400 cyclistes de plus dans ces communes .